

## **Montreuil, après Saint-Denis et Saint-Ouen... : il faut des solutions alternatives aux bidonvilles**

Une expulsion particulièrement violente et brutale a eu lieu le 28 juillet sur le territoire de la commune de Montreuil, 250 boulevard de la Boissière.

Elle a été décidée par la préfecture de Seine Saint Denis sans aucun diagnostic préalable ni proposition d'hébergement, ne fût-ce que pour quelques nuits, ne fût-ce que pour une partie des habitants...

Des habitants, dans le temps très court qui leur a été laissé, n'ont pu récupérer leurs affaires, la nourriture, ni même le lait maternisé.

Un diagnostic, comme le préconise la circulaire du 26 août 2012, aurait pu permettre de constater que la plupart des personnes, accompagnées par l'association Roms-Réussite, étaient en voie d'insertion : enfants scolarisés, recherche d'emploi, demandes de logement... Les familles et l'association Roms Réussite demandent pour l'immédiat un hébergement provisoire en attendant d'un véritable relogement, et la continuité de la scolarisation des enfants.

Pour le MRAP 93, la recherche d'une solution pour ces familles est urgente. Comme c'est aussi le cas pour l'ensemble des bidonvilles en Ile de France. L'Etat, la Préfecture de Région Ile de France qui vient d'élaborer une « Stratégie régionale pour les campements illicites en Ile de France », la Préfecture de la Seine-Saint-Denis doivent répondre aux obligations qui s'imposent à l'Etat de par la loi et les conventions internationales. L'Etat doit être plus présent dans les territoires socialement fragiles où les bidonvilles sont les plus présents.

Les collectivités, quant à elles, doivent rechercher toutes les solutions pour permettre la stabilisation, la sécurisation, la domiciliation des personnes, la scolarisation des enfants, et assurer l'hygiène et la santé.

Les expulsions ne sont jamais une solution. L'accompagnement et l'accueil des habitants des bidonvilles doivent être organisés au sein de petites structures, valorisant leurs compétences et savoir-faire, dont la répartition sur la région doit être encouragée.

Toutes les collectivités doivent être concernées, y compris de manière contraignante.

A cette fin la Mairie de Montreuil doit accompagner et soutenir les demandes des habitants du 250 boulevard de la Boissière auprès de l'Etat et de la Région et, dans l'urgence, afin de ne pas laisser se transformer ce qui est déjà une catastrophe humaine en un drame sanitaire, ouvrir un accueil pour héberger les habitants chassés et ne possédant plus rien dans l'attente d'une solution de logement pérenne.

Bobigny, le 1<sup>er</sup> août 2016